



Info-flash

N°33 - 1er septembre 2021

Comité de défense des hôpitaux publics de Dole

site <http://www.defense-hopitaux-dole.fr>

Le comité de défense des Hôpitaux publics de Dole vous invite à nous rassembler **POUR SOUTENIR NOTRE HOPITAL PASTEUR et l'accès à la santé de toutes et tous**

Depuis des mois, nous avons alerté la population, les élu.e.s du territoire sur la menace qui pèse sur la chirurgie conventionnelle à l'hôpital Pasteur.

Un projet de nouveau bloc chirurgical est en cours, mais il ne prévoit actuellement que l'accueil en ambulatoire (opération programmée et sortie dans la journée). Or de nombreuses interventions en urgence (appendicite, fractures, etc...) nécessitent une hospitalisation de quelques jours. De même, l'activité de la maternité implique la présence de chirurgiens 24h/24 pour assurer – en cas de difficulté pendant l'accouchement - la sécurité des femmes et des bébés.

Pour que notre hôpital Pasteur puisse continuer de répondre aux besoins de la population d'un territoire de 100 000 habitants, l'Agence Régionale de Santé (ARS) doit autoriser l'élaboration par hôpital **d'un projet médical adapté et lui accorder les financements et les recrutements nécessaires au maintien d'une chirurgie de premier recours.**

L'hôpital Pasteur doit rester accessible à toutes et tous. Après le passe sanitaire, la mise en place par le gouvernement d'un « FORFAIT PATIENT URGENCE » de 18 € dès septembre risque de renforcer le renoncement aux soins car vous devrez régler cette somme en cas de consultation non suivie d'une hospitalisation.

Cette mesure est inacceptable ! Nous ne pouvons pas être tenus pour responsable du manque de médecins généralistes et spécialistes, ce qui nous oblige à nous rendre dans les services d'Urgence.

Pour défendre notre hôpital et l'accès aux soins de toutes et tous JEUDI 30 SEPTEMBRE 2021 à 17H00 devant l'hôpital Pasteur (Accueil et échanges au stand à partir de 16H00)

Non au forfait patient urgence

Le gouvernement, au travers de la loi de financement de la Sécurité sociale, entend faire payer la somme de 18 euros aux usagers s'adressant pour leurs besoins de santé au service des Urgences de l'hôpital. Cette facturation prend le nom de « Forfait Patient Urgences ». Vous devrez la régler en cas de consultation non suivie d'une hospitalisation.

Objectif du gouvernement : limiter l'engorgement des Urgences et orienter la population vers la médecine de ville. Cette mesure est inacceptable ! Nous ne pouvons pas être tenus pour responsable du manque de médecins généralistes et spécialistes, ce qui nous oblige à nous rendre dans les services d'Urgence. **La Coordination nationale des comités de défense des hôpitaux et maternités de proximité,** milite pour le droit fondamental à la santé et l'accès aux soins, pour toutes et tous, partout où nous vivons. Donnons à notre hôpital les moyens humains et matériels pour remplir correctement ses missions et prendre en charge les patient-es. **Je demande l'abrogation du « Forfait Patient Urgences »** Pétition en ligne <http://chng.it/6pCFMvj2j>

POUR L'ACCES AUX SOINS



Maintien de toute la chirurgie
Défense de la maternité
Non au forfait urgence
Accès de toutes et tous à l'hôpital

POUR LA DEFENSE DE NOTRE HOPITAL PUBLIC

17 H00
DEVANT L'HOPITAL
PASTEUR

JEUDI 30
SEPTEMBRE
2021

COMITE DE DEFENSE DES HOPITAUX PUBLICS DE DOLE

Distribution du flyer appelant à un rassemblement devant l'hôpital : Samedi 4 septembre à l'entrée de la Commanderie à Dole de 15H à 17H

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU Comité de défense des Hôpitaux publics de Dole SE REUNIRA LE JEUDI 9 SEPTEMBRE



VOUS AVEZ TOUTE VOTRE PLACE AU COMITE DE DEFENSE DES HOPITAUX PUBLICS DE DOLE - Adhésion par mail comitedefensehopitauxdole@gmail.com